

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
6 JUIN 2022**

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue au centre communautaire de North Hatley, à 19 h.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants :

- | | |
|----------------------|------------------------|
| 1. Michel DESROSIERS | 4. Elizabeth FEE |
| 2. Nathalie MEUNIER | 5. David WILSON |
| 3. Sophie BRASIOLA | 6. Andrew J. PELLETIER |

EST ABSENT :

FORMANT QUORUM sous la présidence de Marcella DAVIS-GERRISH, Mairesse

AUSSI PRÉSENTS : Benoit TREMBLAY directeur général et Bruno BÉLISLE, directeur général adjoint.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux des séances du 2 et 12 mai 2022
3. Informations émanant du Conseil
4. Période de questions portant sur les sujets apparaissant à l'ordre du jour

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL

FINANCES ET TRÉSORERIE

5. Acceptation des comptes à payer
Rapports des salaires nets – 2022-04 & 2022-05
6. *Résolution visant l'adoption des comptes à payer pour le mois de mai 2022*
7. Règlement 2022-644 modifiant le règlement 2021-636 régissant la taxe foncière et les taux de compensation 2022– Adoption

GÉNIE ET TRAVAUX PUBLICS

8. Acceptation d'offre de services – Aménagement et entretien des plates-bandes

URBANISME, PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT

9. Règlement 2022-645 modifiant le règlement 2000-424 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – Avis de motion
10. Règlement 2022-645 modifiant le règlement 2000-424 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – Adoption
11. Règlement 2022-646 modifiant le règlement 2001-431 relatif au plan d'urbanisme – Avis de motion
12. Règlement 2022-646 modifiant le règlement 2001-431 relatif au plan d'urbanisme – Adoption
13. Règlement 2022-647 modifiant le règlement 2001-432 relatif au Zonage – Avis de motion
14. Règlement 2022-647 modifiant le règlement 2001-432 relatif au Zonage – Adoption
15. Règlement 2022-648 modifiant le règlement 2001-433 relatif au Lotissement – Avis de motion
16. Règlement 2022-648 modifiant le règlement 2001-433 relatif au Lotissement – Adoption
17. Règlement 2022-649 modifiant le règlement 2001-435 relatif aux permis et certificats – Avis de motion
18. Règlement 2022-649 modifiant le règlement 2001-435 relatif aux permis et certificats – Présentation
19. PIIA Supérieure - 77 rue Main (Enseigne commémorative)
20. PIIA Supérieure - 91-99 rue Main (Terrasse commerciale)
21. Achat d'une station de lavage

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

22. Conseil Sport Loisir de l'Estrie – Renouvellement d'adhésion
23. Plage Pleasant View- Adoption de la programmation d'activités et de la grille tarifaire
24. Politique de remboursement – Camp Youhou! 2022
25. Nomination d'un représentant de la Municipalité à la Société Récréative de North Hatley (NHRS)

SÉCURITÉ PUBLIQUE

VARIA

26. Période de questions portant sur des sujets locaux, d'intérêt public
27. Levée de l'assemblée

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
6 JUIN 2022**

2022-06-06.01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MOI, ELIZABETH FEE, PROPOSE

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

2022-06-06.02 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 2 ET 12 MAI 2022

MOI, ANDREW PELLETIER, PROPOSE

QUE le procès-verbal de la séance régulière tenu le 2 mai 2022 ainsi que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 mai 2022 soient adoptés.

ADOPTÉ

2022-06-06.03 INFORMATIONS ÉMANANT DU CONSEIL

La Mairesse et les conseillers informent les citoyens de différents dossiers sur lesquels ils sont intervenus et d'événements à venir.

- Moule zébrée
- Ouverture kiosque, marché et plage
- Compte rendu demi marathon fête des mères
- Démonstration véhicule anciens
- Journée de la pêche
- Événement Connaught
- Rencontres avec le NHRS
- Festivités 24 juin et 1^{er} juillet
- Présence du directeur des tp

2022-06-06.04 PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LES SUJETS APPARAISSANT À L'ORDRE DU JOUR

INTERVENANTS	OBJETS
JANE MEAGHER	Q. Has the town looked at what more can be done to explain the rules to kayakers? The government warf is unsupervised and people go in without washing their kayaks.
	R. I in fact was just discussing this with Blue Massawippi on the weekend. As you know, it's not just a problem in our municipality. They are currently in the process of making signs to put up at the weak spots with less supervision.
MICHEAL GRAYSON	Q. Does the contract of the people that maintain the flowerbeds include the fact that they must use ecological methods?
	R. Yes it does.
JACQUES CAMPBELL	Q. Est-ce que les pesticides sont interdit dans toute la municipalité? Si oui, ça inclut le terrain de golf? Les fermiers ont-ils un certain contrôle?
	R. Notez que la majorité du terrain de golf se trouve au Canton. Mais oui, c'est une exception au règlement de pesticide.
JACQUES CAMPBELL	Q. J'habite à North Hatley pendant maintenant 30 ans, et quand j'ai déménagé, je n'avais pas d'algues devant chez moi. Là ça augmente à chaque année. Est-ce qu'on essaie de Controller certaines zones du lac pour éviter les algues à pousser?
	R. Lac Lovering et Brome le font en utilisant une espèce de matériel pour aller dans le fond du lac pour éviter les algues. L'idée c'est d'étouffer les algues.
JACQUES CAMPBELL	Allez-vous inviter l'inspecteur aux séances du conseil? C'est rendu que ce sont les citoyens qui doivent faire de plaintes d'infraction et ce n'est pas acceptable. Ça devrait être l'inspecteur qui passe dans le village, qui voit une infraction et qui qui avertie le citoyen. Ce n'est pas à nous de le faire.
	Effectivement.
DON WATT	You brought up the subject matter of Blue Massawippi. From what I've seen, there are two other municipalities involved. Tonight, they're having a meeting which they

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
6 JUIN 2022**

	<p>didn't bother to tell us about until last minute, which ticks me off a bit. This business of finding 5000 little shells, bringing us down to 1 million next year doesn't make any sense to me. It makes me wonder where the hell these people are getting their technology. If we know better, we should try to do something about it because right now, they're pissing away the money they got.</p> <p>I've asked them to do a public report to explain to the public where they're at. It's their duty to explain to us what they're doing with their funds, how they're doing it and what their results are. The public has the right to know.</p> <p>Note that they have been invited to the Parc Régional table. They have yet to show up.</p>
ALEXANDRA REID	<p>Can we get some more garbage bins in this town? We have two that we see.</p> <p>We've got more at the government warf and the ballpark. We're working on getting more at the main points in town.</p>

2022-06-06.05

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER

Résolution visant l'adoption des comptes à payer pour le mois de mai 2022

MOI, DAVID WILSON, PROPOSE

D'accepter le paiement des comptes fournisseurs selon le relevé présenté en date du 6 juin 2022 par le Service de trésorerie, au montant 250 635,90 \$ incluant les comptes de plus de 5 000 \$, selon la liste qui suit :

Municipalité du
VILLAGE DE NORTH HATLEY

**DÉBOURSÉS DE PLUS DE 5 000\$
DISBURSED OVER \$ 5,000**

RÉUNION DU : 6 juin 2022
MEETING OF : June 6, 2022

Déposé : 2022-06-06
Submit : 06-06-2022

FOURNISSEURS/SUPPLIERS	DATE	FACTURE/INVOICE	MONTANT/MOUNT
MINISTRE DES FINANCES			
QUOTE-PART SQ VERSEMENT 1 DE 2			85 417,00 \$
			TOTAL 85 417,00 \$
REVENU QUÉBEC			
REMISES DE L'EMPLOYEUR AVRIL 2022			12 585,99 \$
			TOTAL 12 585,99 \$
RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON			
AUDIT ÉTATS FINANCIERS		2567444	9 083,03 \$
REDITION DE COMPTE		2567442	833,57 \$
AUDIT ÉTATS FINANCIERS		2567434	4 828,95 \$
AUDIT ÉTATS FINANCIERS RIPI		2570570	507,04 \$
			TOTAL 15 252,59 \$
			Taxes incluses
MYRROY			
NETTOYAGE DE RUES		20220386	9 507,02 \$
NETTOYAGE DE RUES (PARTIE 108)		20220387	5 021,02 \$
NETTOYAGE DE RUES		20230046	823,12 \$
			TOTAL 15 351,16 \$
			Taxes incluses
OZERO SOLUTIONS			
ACHAT STATION DE LAVAGE (PREMIER VERSEMENT)		7	20 812,75 \$
			TOTAL 20 812,75 \$
			Taxes incluses
BLEU MASSAWIPPI			
OPERATION STATION DE LAVAGE (SELON CONTRAT)			7 520,00 \$
			TOTAL 7 520,00 \$
			Taxes incluses
JARDINS COMMUNAUTAIRES DU PARC RIVIÈRE			
REMBOURSEMENT DEPENSES DEMARRAGE			10 856,93 \$
			TOTAL 10 856,93 \$
			Taxes incluses
ENVIRO CONNEXION			
COLLECTES DE MAI 2022		SE-115869	8 986,69 \$
CONTENEUR		SE-115897	485,19 \$
CONTENEUR		SE-116037	444,95 \$
CONTENEUR		SE-116115	444,95 \$
CONTENEUR		SE-116433	444,95 \$
			TOTAL 10 806,73 \$
			Taxes incluses
			GRAND TOTAL 178 603,15 \$

VOTE POUR :
ADOPTION :

VOTE CONTRE :

ABSTENTION :

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
6 JUIN 2022**

2022-06-06.06

RAPPORTS DES SALAIRES NETS –2022-04 & 2022-05

Dépôt du rapport des salaires nets par Mme la Mairesse pour Avril et Mai 2022

(AVRIL 2022)

ÉLUS	7 628,14 \$
PERMANENTS	33 422,76 \$
TOTAL	41 050,90 \$

*Correction des salaires d'avril figurant dans le procès-verbal du 2 mai 2022.

(MAI 2022)

ÉLUS	7 911,04 \$
PERMANENTS	38 483,71 \$
TOTAL	46 394,75 \$

2022-06-06.07

RÈGLEMENT 2022-644 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2021-636 RÉGISSANT LA TAXE FONCIÈRE ET LES TAUX DE COMPENSATION 2022 – ADOPTION

Résolution visant l'adoption du règlement 2022-644 pour lequel un avis de motion et un dépôt ont été produits lors de la séance régulière du mois de mai. Il s'agit de la mise à jour des frais reliés au service d'urbanisme

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 2 mai 2022 et que le projet de règlement a été déposé lors de la même séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

MOI, ELIZABETH FEE, PROPOSE

QUE le règlement intitulé « Règlement 2022-644 remplaçant le règlement 2021-636 régissant la taxe foncière et les taux de compensation des services afin de pourvoir aux dépenses pour l'année 2022 » soit adopté.

VOTE POUR : 6 VOTE CONTRE : 0 ABSTENTION :
ADOPTION : UNANIMITÉ

2022-06-06.08

ACCEPTATION D'OFFRE DE SERVICES – AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DES PLATES-BANDES

Résolution visant l'octroi d'un contrat à une entreprise pour l'aménagement et l'entretien des plates-bandes situées dans les espaces publiques de la Municipalité.

ATTENDU QUE la Municipalité possède plusieurs parcs faisant le bonheur de ses résidents et de ses visiteurs ;

ATTENDU QUE la Municipalité fait partie de l'Association des Fleurons du Québec ;

ATTENDU QUE l'entretien des plates-bandes est un travail spécialisé nécessitant une expertise;

ATTENDU QUE la pénurie de main-d'œuvre et la difficulté de trouver des travailleurs spécialisés;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu deux offres de service et que la firme « Serre en ville » est la plus basse;

MOI, ELIZABETH FEE, PROPOSE

D'ACCORDER le contrat d'entretien des plates-bandes à la firme « Serre en ville » pour un montant de 6 136.75 \$ avant taxes.

Que la dépense soit comptabilisé au poste 02.701.50.522

VOTE POUR : 6 VOTE CONTRE : 0 ABSTENTION :
ADOPTION : UNANIMITÉ

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
6 JUIN 2022**

2022-06-06.09

RÈGLEMENT 2022-645 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2000-424 RELATIF AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (P.I.I.A.) – AVIS DE MOTION

Pour les points 9 à 18 inclusivement de l'ordre du jour, les avis de motions et adoptions des premiers projets touchent une concordance demandée par la MRC Memphrémagog en lien avec le Règlement de Contrôle Intérimaire 16-21 : Le présent règlement de contrôle intérimaire touche à différents objets de l'aménagement et du développement du territoire à l'échelle régionale. Jusqu'à ce que les municipalités locales aient complété la concordance au schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC, le présent règlement est un outil permettant de devancer l'application et la mise œuvre de certaines dispositions réglementaires concernant notamment :

L'affectation « Eau »;

Le mécanisme de gestion du développement des périmètres d'urbanisation de certaines municipalités;

Les secteurs de consolidation hors des périmètres urbains;

Les zones en fortes pentes;

Les activités agricoles.

MOI, MICHEL DESROSIERS, DONNE avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de modifier le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin :

- d'incorporer les dispositions du règlement de contrôle intérimaire (RCI) numéro 16-21 de la MRC de Memphrémagog. Les modifications en concordance au RCI de la MRC sont principalement :

- o d'ajouter des dispositions relatives aux fortes pentes, notamment les travaux, ouvrages et constructions visés par le nouveau chapitre 9 – P.I.I.A. Zones de fortes pentes.

Le projet de ce règlement est déposé conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec.

2022-06-06.10

RÈGLEMENT 2022-645 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2000-424 RELATIF AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (P.I.I.A.) – ADOPTION

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE

D'adopter le projet amendant le règlement de PIIA n° 2000-424.

Le présent projet de règlement n°2022-645 aura pour objet de modifier le règlement de PIIA afin :

- d'incorporer les dispositions du règlement de contrôle intérimaire (RCI) numéro 16-21 de la MRC de Memphrémagog. Les modifications en concordance au RCI de la MRC sont principalement :

- o d'ajouter des dispositions relatives aux fortes pentes, notamment les travaux, ouvrages et constructions visés par le nouveau chapitre 9 – P.I.I.A. Zones de fortes pentes.

Une assemblée publique de consultation sera tenue à la fin juin 2022, à l'hôtel de ville du Village de North Hatley. Lors de cette assemblée de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption. La date et l'heure de la consultation publique sera communiquée sous peu.

VOTE POUR : 6 VOTE CONTRE : 0 ABSTENTION :
ADOPTION : UNANIMITÉ

2022-06-06.11

RÈGLEMENT 2022-646 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2001-431 RELATIF AU PLAN D'URBANISME – AVIS DE MOTION

MOI, MICHEL DESROSIERS, DONNE avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de modifier le plan d'urbanisme afin :

- d'incorporer les dispositions du règlement de contrôle intérimaire (RCI) numéro 16-21 de la MRC de Memphrémagog. Les modifications en concordance au RCI de la MRC sont principalement :

- o d'ajouter de nouvelles dispositions à l'affectation « Aquatique » ;

- o d'ajouter un secteur identifié comme une zone de réserve à même une partie de l'affectation « Résidentielle » ;

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
6 JUIN 2022**

- o d'ajouter la restriction à l'ouverture de nouvelle rue publique ou privée et des conditions pour le prolongement de rue publique ou privée dans l'affectation « Rurale ».

Le projet de ce règlement est déposé conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec.

2022-06-06.12

RÈGLEMENT 2022-646 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2001-431 RELATIF AU PLAN D'URBANISME – ADOPTION

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE d'adopter le projet du règlement modifiant le plan d'urbanisme n° 2001-431.

Le présent projet de règlement n° 2022-646 aura pour objet de modifier le plan d'urbanisme afin :

- d'incorporer les dispositions du règlement de contrôle intérimaire (RCI) numéro 16-21 de la MRC de Memphrémagog. Les modifications en concordance au RCI de la MRC sont principalement :
 - o d'ajouter de nouvelles dispositions à l'affectation « Aquatique » ;
 - o d'ajouter un secteur identifié comme une zone de réserve à même une partie de l'affectation « Résidentielle » ;
 - o d'ajouter la restriction à l'ouverture de nouvelle rue publique ou privée et des conditions pour le prolongement de rue publique ou privée dans l'affectation « Rurale ».

Une assemblée publique de consultation sera tenue à la fin juin 2022, à l'hôtel de ville du Village de North Hatley. Lors de cette assemblée de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption. La date et l'heure de la consultation publique sera communiquée sous peu.

VOTE POUR : 6 VOTE CONTRE : 0 ABSTENTION :
ADOPTION : UNANIMITÉ

2022-06-06.13

RÈGLEMENT 2022-647 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2001-432 RELATIF AU ZONAGE – AVIS DE MOTION

MOI, MICHEL DESROSIERS, DONNE avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de modifier le règlement de zonage afin :

- d'incorporer les dispositions du règlement de contrôle intérimaire (RCI) numéro 16-21 de la MRC de Memphrémagog. Les modifications en concordance au RCI de la MRC sont principalement :
 - o d'abroger la zone C-9;
 - o d'ajout de la délimitation d'une zone de réserve;
 - o de créer la zone Rb-13 à même la totalité de la zone C-9 et à même une partie des zones Rb-10 et Rb-11 et d'y interdire toute nouvelle construction et ouvrage;
 - o d'ajouter des dispositions pour la reconstruction d'une installation d'élevage dérogatoire protégée par droits acquis;
 - o d'ajouter des dispositions relatives aux fortes pentes et très fortes pentes.

Le projet de ce règlement est déposé conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec.

2022-06-06.14

RÈGLEMENT 2022-647 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2001-432 RELATIF AU ZONAGE – ADOPTION

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE d'adopter le projet amendant le règlement de zonage n° 2001-432.

Le présent projet de règlement n°2022-647 aura pour objet de modifier le règlement de zonage afin :

- D'incorporer les dispositions du règlement de contrôle intérimaire (RCI) numéro 16-21 de la MRC de Memphrémagog. Les modifications en concordance au RCI de la MRC sont principalement :

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
6 JUIN 2022**

- D'abroger la zone C-9;
- D'ajout de la délimitation d'une zone de réserve;
- De créer la zone Rb-13 à même la totalité de la zone C-9 et à même une partie des zones Rb-10 et Rb-11 et d'y interdire toute nouvelle construction et ouvrage;
- D'ajouter des dispositions pour la reconstruction d'une installation d'élevage dérogatoire protégée par droits acquis;
- D'ajouter des dispositions relatives aux fortes pentes et très fortes pentes.

Une assemblée publique de consultation sera tenue à la fin juin 2022, à l'hôtel de ville du Village de North Hatley. Lors de cette assemblée de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption. La date et l'heure de la consultation publique sera communiquée sous peu.

VOTE POUR : 6 VOTE CONTRE : 0 ABSTENTION :
ADOPTION : UNANIMITÉ

2022-06-06.15

RÈGLEMENT 2022-648 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2001-433 RELATIF AU LOTISSEMENT – AVIS DE MOTION

MOI, MICHEL DESROSIERS, DONNE avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de modifier le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin :

- D'incorporer les dispositions du règlement de contrôle intérimaire (RCI) numéro 16-21 de la MRC de Memphrémagog. Les modifications en concordance au RCI de la MRC sont principalement :
 - D'ajouter des dispositions relatives à l'interdiction d'opération cadastrale dans la zone Rb-13;
 - D'ajouter des dispositions relatives à l'ouverture de nouvelle rue publique et privée hors du périmètre d'urbanisation.

Le projet de ce règlement est déposé conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*.

2022-06-06.16

RÈGLEMENT 2022-648 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2001-433 RELATIF AU LOTISSEMENT – ADOPTION

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE d'adopter le projet amendant le règlement de lotissement n° 2001-433.

Le présent projet de règlement n°2022-648 aura pour objet de modifier le règlement de lotissement afin :

- d'incorporer les dispositions du règlement de contrôle intérimaire (RCI) numéro 16-21 de la MRC de Memphrémagog. Les modifications en concordance au RCI de la MRC sont principalement :
 - d'ajouter des dispositions relatives à l'interdiction d'opération cadastrale dans la zone Rb-13;
 - d'ajouter des dispositions relatives à l'ouverture de nouvelle rue publique et privée hors du périmètre d'urbanisation.

Une assemblée publique de consultation sera tenue à la fin juin 2022, à l'hôtel de ville du Village de North Hatley. Lors de cette assemblée de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption. La date et l'heure de la consultation publique sera communiquée sous peu.

VOTE POUR : 6 VOTE CONTRE : 0 ABSTENTION :
ADOPTION : UNANIMITÉ

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
6 JUIN 2022**

2022-06-06.17

RÈGLEMENT 2022-649 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2001-435 RELATIF AUX PERMIS ET CERTIFICATS – AVIS DE MOTION

MOI, MICHEL DESROSIERS, DONNE avis de motion qu'à une prochaine séance du Conseil, un règlement sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de modifier le règlement de permis et certificats no 2001-435 afin :

- D'ajouter la possibilité d'exiger un plan ainsi que tout autre document requis pour assurer la bonne compréhension du dossier et l'analyse de la réglementation applicable au projet.

Le projet de ce règlement est déposé conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec.

2022-06-06.18

RÈGLEMENT 2022-649 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2001-435 RELATIF AUX PERMIS ET CERTIFICATS – PRÉSENTATION

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE de présenter le projet de règlement modifiant le règlement de permis et certificats n° 2001-435.

Le présent projet de règlement n° 2022-649 aura pour objet de modifier le règlement de permis et certificats afin :

- D'ajouter la possibilité d'exiger un plan ainsi que tout autre document requis pour assurer la bonne compréhension du dossier et l'analyse de la réglementation applicable au projet.

De plus, le règlement sera adopté à une séance tenue le 4 juillet 2022, à 19 h 00, à l'hôtel de ville du Village de North Hatley.

2022-06-06.19

PIIA SUPÉRIEURE - 77 RUE MAIN (ENSEIGNE COMMÉMORATIVE)

Résolution visant un projet d'enseigne commémorative

ATTENDU que le projet présenté est une demande de certificat d'autorisation pour l'installation d'une enseigne commémorative « The Connaught » près du trottoir de la rue Main devant le nouveau bâtiment du 77 rue Main ;

ATTENDU que l'enseigne a pour objectif de raconter l'histoire reliée à ce bâtiment emblématique niché au cœur du Village de North Hatley (1897-2021);

ATTENDU que l'enseigne a été installé après la recommandation du CCU et avant la résolution du conseil afin qu'elle fasse partie de l'ouverture officiel du bâtiment le 20 mai 2022;

ATTENDU que les membres du CCU recommandent favorablement et unanimement le projet;

MOI, SOPHIE BRASIOLA, PROPOSE

D'autoriser l'enseigne présentée à condition que celle-ci respecte les dispositions de la loi 101 auprès de l'Office québécois de la langue française.

VOTE POUR : 6 VOTE CONTRE : 0 ABSTENTION :
ADOPTION : UNANIMITÉ

2022-06-06.20

PIIA SUPÉRIEURE - 91-99 RUE MAIN (TERRASSE COMMERCIALE)

Résolution visant l'agrandissement d'une terrasse existante

ATTENDU que le projet présenté est une demande d'agrandissement pour les deux terrasses existantes du bâtiment sis au 91-99, rue Main;

ATTENDU que les membres du CCU recommandent favorablement et unanimement le projet;

MOI, SOPHIE BRASIOLA, PROPOSE

D'autoriser le projet présenté.

VOTE POUR : 6 VOTE CONTRE : ABSTENTION :
ADOPTION : UNANIMITÉ

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
6 JUIN 2022**

2022-06-06.21

ACHAT D'UNE STATION DE LAVAGE

Résolution visant l'octroi de contrat à la Firme Ozero Solutions pour l'achat d'une station de lavage mobile qui pourra être utilisée sur l'ensemble du territoire de la Municipalité. Une subvention a été demandée au MFFP via le Programme de station de nettoyage d'embarcations

ATTENDU les pouvoirs conférés aux municipalités par la Loi sur les compétences municipales en matière d'environnement;

ATTENDU que les lacs et cours d'eau représentent une richesse collective à protéger;

ATTENDU que le conseil de la Municipalité Village de North Hatley est d'avis qu'il est dans l'intérêt de la municipalité et de ses contribuables de prendre toutes les mesures possibles afin de contribuer à la préservation de la qualité des lacs et cours d'eau;

ATTENDU que la Municipalité de Village de North Hatley a adopté le règlement 2015-582 concernant les nuisances et visant à prévenir l'infestation des moules zébrées et autres espèces exotiques envahissantes

ATTENDU la volonté de la Municipalité de prendre en charge la responsabilité du lavage des embarcations à l'entrée et à la sortie du lac;

ATTENDU l'appel de projets dans le cadre du Programme financier « Stations de nettoyage d'embarcations 2022-2023 » du Ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs visant l'obtention d'une subvention totalisant 15 000,00\$

MOI, ANDREW PELLETIER, PROPOSE

QUE la Municipalité procède à l'achat d'une station de lavage d'embarcation auprès de la Firme Ozero Solutions au montant de 36 203,96 \$

VOTE POUR : 6 VOTE CONTRE : 0 ABSTENTION :
ADOPTION : UNANIMITÉ

2022-06-06.22

CONSEIL SPORT LOISIR DE L'ESTRIE – RENOUELEMENT D'ADHÉSION

ATTENDU QUE le Conseil sport loisir de l'Estrie offre des services d'accompagnement et de support-conseil aux Villes et municipalités de l'Estrie;

MOI, NATHALIE MEUNIER, PROPOSE

QUE la Municipalité du Village de North Hatley adhère au Conseil sport loisir de l'Estrie.

D'assumer le coût de 70 \$ pour son adhésion pour la prochaine année.

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02 130 00 494.

DE nommer la mairesse, Marcella Davis-Gerrish comme représentante de la Municipalité aux activités du CSLE.

VOTE POUR : 6 VOTE CONTRE : 0 ABSTENTION :
ADOPTION : UNANIMITÉ

2022-06-06.23

PLAGE PLEASANT VIEW- ADOPTION DE LA PROGRAMMATION D'ACTIVITÉS ET DE LA GRILLE TARIFAIRE

ATTENDU QUE sont soumises à l'approbation du conseil le projet de programmation d'activités et la grille tarifaire afférante ;

MOI, SOPHIE BRASIOLA, PROPOSE

QUE le Conseil de la Municipalité du Village de North Hatley approuve la programmation d'activités et la grille tarifaire ci-dessous.

ABONNEMENT	Résident de North Hatley et du Canton-de-Hatley	Non-résident
Famille (Maximum 5 personnes)	GRATUIT	275,00\$
Individuelle	GRATUIT	100,00\$

TARIFS JOURNALIER	ABONNÉS	NON-ABONNÉS
ENFANT :	GRATUIT	5,00 \$

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
6 JUIN 2022**

ADULTE :	GRATUIT	10,00\$
----------	---------	---------

TENNIS LIBRE

Résident de North Hatley et du Canton de Hatley : Gratuit
 Non-résident : Location du terrain pour une durée d'une heure : 30,00\$
 *Changement de joueurs au heure.

NATATION

Abonnés : 35,00\$
 Non-abonnés : 70,00\$

VOTE POUR : VOTE CONTRE : ABSTENTION :
 ADOPTION : UNANIMITÉ

2022-06-06.24

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT – CAMP YOUHOU! 2022

ATTENDU que la Municipalité désire soutenir les familles de North Hatley souhaitant inscrire leurs enfants au camp de jour pour l'été 2022;

ATTENDU qu'il a lieu de renouveler notre politique de remboursement pour les citoyens désirant inscrire leurs enfants au camp de jour Youhou! qui a lieux à Ayer's Cliff;

MOI, SOPHIE BRASIOLA, PROPOSE

D'autoriser le remboursement, aux résidents de North Hatley, d'un montant de 30 \$ par semaine d'inscription jusqu'à concurrence d'un montant de 100 \$ sur présentation d'un reçu officiel.

VOTE POUR : VOTE CONTRE : ABSTENTION :
 ADOPTION : UNANIMITÉ

2022-06-06.25

NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ À LA SOCIÉTÉ RÉCRÉATIVE DE NORTH HATLEY (SRNH)

ATTENDU la volonté de la Municipalité de travailler en collaboration avec les organismes locaux;

ATTENDU l'apport de la SRNH envers la communauté depuis plusieurs années;

ATTENDU que la Municipalité veut offrir un soutien à la SRNH en y étant représentée;

MOI, NATHALIE MEUNIER, PROPOSE

QUE MARCELLA DAVIS-GERRISH soit mandatée à représenter la Municipalité à la SRNH et qu'elle soit rémunérée au même titre qu'une participation à un comité du conseil.

VOTE POUR : VOTE CONTRE : ABSTENTION :
 ADOPTION : UNANIMITÉ

2022-06-06.26

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR DES SUJETS LOCAUX, D'INTÉRÊT PUBLIC

IL EST POSSIBLE DE POSER DES QUESTIONS VERBALES EN PRENANT SOIN DE DIRE VOS NOMS ET ADRESSE.

CERTAINES QUESTIONS ONT ÉTÉ ADRESSÉES PAR COURRIEL AVANT LA RENCONTRE. CERTAINES RÉPONSES PEUVENT ÊTRE DIFFÉRENTES DU FICHIER AUDIO CAR ELLES ONT ÉTÉ RÉPONDUES APRÈS LA SÉANCE.

INTERVENANTS	OBJETS
QUESTIONS ADRESSÉES PAR COURRIEL	
PAUL ST-PIERRE	<p>Q. Have meetings with the SQ and MTQ concerning noise and speeding within the Town taken place? What viable solutions have been proposed?</p> <p>R. They have not taken place unfortunately; the answer is still the same as last time. We started discussing in January, from Dominic Gosselin at the MTQ who said he'd contact us soon to set up a meeting. We emailed in April to re-request a meeting and they said they'd answer in the next few days. We are now in June and we're still waiting for those dates.</p> <p>The SQ is more willing to meet with us. A request has been made. We'll ask them to hold a public presentation to give</p>

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
6 JUIN 2022**

		them the chance to respond to your questions.
PAUL ST-PIERRE	Q.	Are BnBs being allowed within the Town limits (and not solely within commercial zones)? Are there Town regulations governing BnBs? Are they being enforced?
	R.	It is a very hot subject right now within our municipality, we're all aware of it. There will be a changing of regulation at the MRC level, they're working on it right now. We will wait to see what they do at their level, and then we'll meet as a council and see what we can do and which by-laws we can tighten.
PAUL ST-PIERRE	Q.	Is the deck on the BnB at the old post office allowed? Are decks allowed on all buildings within the Town? Does the deck on the old post office conform to Town height restrictions?
	R.	Note that the inspector has already answered this question in detail by email. In a nutshell, there is nothing to indicate that a roof is not permitted on a main building, whether it be commercial or residential.
PAUL ST-PIERRE	Q.	One of the criteria of project evaluations for commercial decks by the CCUP is whether noise to neighbours will be a problem (under commercial decks: "Implantation de la terrasse ne devra pas être une source de nuisances pour les propriétés voisines"). This was evaluated by the municipal building inspector for the new additions by the Pilsen, and it was decided noise would probably not be a problem ("Le garde-corps fermé jumelé à l'auvent devrait réduire les probabilités de nuisances pour les propriétés de l'autre côté de la rivière"). If noise turns out to be a problem, will the Town enforce its noise bylaws?
	R.	Yes, if there is any noise disruption, we will be taking action and enforcing our noise bylaw.
??		I spoke with a citizen who suggested we work on getting a more complete registry of our citizens so that we can reach them through email. A tax payers contact list would be a good idea. Has the program started and how many tax payers have been cataloged?
		Our secretary is working on it. It will be a lot easier for her to move forward with the dossier as soon as the boat stickers get done since she's very occupied with that.
??		Brown bin collection. Could you outline how this costing is calculated? Is it the intention this year to return to a weekly collection during the smelly season?
		The contract has already been given so we can't open that up and change it. Note that compost collection doubled in cost. We're meeting with them next week so we can ask for it but we need you to understand that tax payers will be charged more for a weekly pickup.
SEAN DENORA		Property taxes question. Brief history of my family here, it's been since 1968 that we've owned a house here. Our property taxes have gone up a lot so I'm wondering if you see any tax relief at all in the future. I understand that you're up against wall in terms of money that you need to put out, but I want to look into that a little bit. I'm specifically looking at river front properties. Is there an extra tax for people that have river front property.
		There are two things to understand. There are property taxes and service charges included in your tax bill. Property taxes are based on your property evaluation. This is done by the MRC, who hires evaluators. The municipalities' role here is to play with the tax rate. Note that although property taxes went up by 3% in most other municipalities, we did not do that here. When it comes to charging services, we have no say in the prices.
		There's no higher tax for being lakefront. Of course your house is going to be worth more so your taxes will be higher but everyone in North Hatley has the same percentage of tax to pay. MEUNIER: When you get the form that gives you the new evaluation of your house, it's signed by JP Cadrin. There's a phone number on this form, so you can contact them and contest the new evaluation directly with them and they'll be able to explain to you exactly how they got to that price.
JACQUES CAMPBELL		

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
6 JUIN 2022**

	<p>Est-ce que le contrat pour le gazon a été donné? Vendredi dernier, en regardant le parc vétérans, je pensais qu'on allait acheter un chèvre.</p> <p>Le contrat n'a pas encore été donné. Nous respectons le "no-mow May". Nous étudions actuellement la possibilité d'acheter nos propres tondeuses et de demander à l'équipe des travaux publics de tondre nos pelouses.</p>
<p>JACQUES CAMPBELL</p>	<p>Quel est la réglementation sur les enseignes sandwiches dans le village? J'ai porté plainte sur l'enseigne Mercantile sur le trottoir voulu deux semaines. C'est beau d'adopter des lois mais il faut les respecter.</p> <p>Les enseignes ne sont pas permis sur le trottoir ni sur notre terrain.</p> <p>Depuis que je suis arrivé en fonction, je pense que North Hatley n'a pas jamais vu un inspecteur qui travaille aussi fort. Il y a eu des avertissements qui ont été faite pour l'enseigne au mercantile. Il fait tout ce qu'il est capable de faire. Dans le cas de votre voisin, ne faut pas penser que ça se règle du jour au lendemain.</p>
<p>DON WATT</p>	<p>I would like to clarify a few points...</p> <p>You said we pay Blue Massawippi 7 thousand dollars? How long is that for?</p> <p>Are you contracted to pay 20 thousand dollars for a new washing station at some point in time?</p> <p>How much were you renting the Marina out for last year? Has it gone up?</p> <p>The 7 thousand is for about a 5 week period. The money that's collected from the launches and the parking is also helping to pay their wages. They're on pay roll and get paid by the hour.</p> <p>Yes we will be buying a washing station. We received a grant of 15 thousand to help pay for it. It will be a better quality washing station that also cleans the ballot of the boat.</p> <p>The Marina contract was \$7500 last year and it went up to \$12000 this season.</p>
<p>??</p>	<p>Did the CCU actually approve the deck on the Plogg building? Does that mean that according to our by-laws, any building downtown with a flat roof could stick a deck on it if they wanted?</p> <p>Is it usual to adopt a new by-law and not consult the population?</p> <p>Why aren't there any benches where we can watch the kids play in the playground?</p> <p>The resolution number 18 or 19 – commercial sign in front of Connaught. I'm a bit surprised that you raise law 101, it's not really the town's business to go into that. It's the office of the langue française. A town isn't there to enforce the language laws.</p> <p>The fees for the beach. Could there be a break for any family members, example visiting grandchildren? Free passes?</p> <p>When David was presenting costs, there was sani-estrie cost for collection, but there are 4 containers tapped on there. What are the 4 containers?</p> <p>Will you soon remove the salt behind the municipal garage? It should be dealt with.</p> <p>Only in commercial zoning. When it was accepted by previous council, the initial idea was to have extra business place for meetings but has changed to this, which is still within our by-laws.</p> <p>Yes – because it's a draft. Then there will be a meeting before adopting the by-law.</p> <p>It's on the to-do list because we do have them, they need to be put out. Our public works department is down to 2 workers and we've just thrown the lawns at them too so there will be a delay.</p> <p>That is why it was a recommendation, not being enforced.</p> <p>We talked about it – the thing is is that the operational cost has gone up. Not all citizens would benefit from this so we would rather not offer it.</p>

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
6 JUIN 2022**

		One here, two at the aerated ponds. Yes it will be removed. The back end of the garage also will be repaired at some point.
DOMINIQUE FREMINET		Je viens de prendre ma retraite et cela me laisse le temps de me promener partout. Je remarque qu'il a une seule enseigne à l'entrée du village. Je pense que ce n'est pas la première fois que cette question soit posée. C'est un projet de vingt mille dollars pour réparer toutes les enseignes. Nous avons pris la décision des faire graduellement. Nous avons reçu quelques soumissions, mais c'est déjà trop cher pour notre budget.

2022-06-06.27

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 21h34 les sujets apparaissant à l'ordre du jour ayant été traités;

MOI, NATHALIE MEUNIER, PROPOSE que la séance soit levée et fermée.

MARCELLA DAVIS-GERRISH
Mairesse

BENOIT TREMBLAY
Directeur général

Je, MARCELLA DAVIS-GERRISH, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

PROJET À ADOPTER